



COMMUNE D'EVIONNAZ

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

DÉLIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER

E-BO AR-VS05-0000001596

Conformément aux dispositions de la loi du 08 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Evionnaz porte à la connaissance du public que Mme Lenoir-Duc Patricia, domiciliée à Lavey-Village, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Parcelle n° 175, plan 4, Evionnaz
Enseigne	: Le Salentin LDD
Prestations	: Vente de mets et boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture	: Mardi au dimanche de 6h30 à 24h / Fermé le lundi
Début de l'activité	: 3 décembre 2024
Employeur	: LDD Les Délices d'Isa Sàrl

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser, par écrit, à l'administration communale d'Evionnaz, dans les 30 jours à dater de la présente publication.

Evionnaz, le 20 décembre 2024

L'Administration communale